



Saillon, le 13 mars 2020

COMMUNIQUE : Info Coronavirus

Le Conseil d'Etat valaisan prend des mesures strictes pour freiner la propagation de la pandémie de coronavirus dans le canton : fermeture des écoles, des structures d'accueil pour la petite enfance etc...

Ces mesures entrent en vigueur avec effet immédiat jusqu'au 30 avril 2020. Elles sont appelées à évoluer en fonction de la situation.

L'objectif de cette mesure est de freiner au maximum la progression du virus pour protéger les personnes les plus vulnérables.

Pour notre commune cela signifie :

Que les écoles infantile et primaire, la structure d'accueil pour la petite enfance « Tapagoilles » (crèches, UAPE et nurserie) et le réseau de parents d'accueil sont fermés.

Des informations complémentaires suivront pour un éventuel service minimum en structures d'accueil et à l'école obligatoire.

Ces mesures entrent en vigueur avec effet immédiat et seront maintenues jusqu'au 30 avril 2020 à minuit. Elles sont appelées à évoluer en fonction de la situation.

Nous vous remercions de vous référer aux communiqués officiels.

Conscient de l'importance de ces décisions et certains de votre compréhension et de votre engagement, nous vous remercions par avance et vous adressons nos meilleures salutations.

ADMINISTRATION COMMUNALE

Le Président
Charles-Henri Thurre

Le Secrétaire
Boris Clerc